



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question au Gouvernement n° 3163

Texte de la question

NATALITE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à Mme Christine Boutin, pour le groupe UMP.

Mme Christine Boutin. Monsieur le ministre de la famille, voici une bonne nouvelle : les déclinologues, les pessimistes, les esprits chagrins sont relégués au placard par les Françaises ! Selon l'indicateur conjoncturel de fécondité, deux enfants par femme sont nés en 2006. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Vous pouvez en effet applaudir les femmes, car, avec ce niveau - le plus élevé depuis trente ans -, elles ont placé la France en tête de l'Union européenne ! Les Françaises et les Français nous donnent ainsi une leçon d'espérance en l'avenir, que nous, les politiques, devons entendre.

Vous connaissez mon engagement depuis toujours en faveur de l'accueil de la vie et d'une politique qui permette à chaque femme de réaliser son désir d'enfant. La politique familiale française est une référence dans de nombreux pays. Monsieur le ministre, vous avez pris récemment un certain nombre de mesures pour permettre aux Françaises de concilier vie familiale et vie professionnelle. Elles l'ont compris. Celles qui se sentent encore délaissées sont les mères au foyer. Il ne faut pas les oublier, elles demandent à être reconnues.

M. Jean-Jacques Descamps. Très bien !

Mme Christine Boutin. La vitalité démographique est un véritable moteur de la croissance économique et sociale.

M. Yves Nicolin. C'est vrai !

Mme Christine Boutin. Nous devons tout faire pour la soutenir, notamment par le maintien des allocations familiales et le développement des modes de garde des jeunes enfants. Je tiens à vous féliciter, monsieur le ministre, ainsi que tout le Gouvernement, pour votre effort dans ce domaine. Cependant, il faut encore le poursuivre si nous voulons atteindre la barre symbolique et statistique des 2,1 enfants par femme pour assurer le renouvellement des générations. Quelles mesures comptez-vous prendre pour permettre à chaque femme qui le souhaite d'avoir un troisième enfant...

M. Albert Facon. Ce n'est tout de même pas au ministre de les faire ! (*Rires.*)

Mme Christine Boutin. ...et de concrétiser ainsi l'espérance de tous les Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Madame la députée, c'est vrai, 2006 est un grand cru pour la natalité française. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est, pour le pays, source d'espérance, et, pour les familles, source de grande joie. Ces résultats placent la France au premier rang des pays européens, avec 25 % d'enfants de plus que la moyenne, à population égale. Nous avons pratiquement atteint le taux de renouvellement des générations, mais ce n'est pas suffisant. Vous avez raison, madame Boutin : cela doit nous encourager à aller toujours plus loin (*Rires sur de nombreux bancs du groupe socialiste*) dans une politique familiale ambitieuse.

C'est celle que conduit le Gouvernement de Dominique de Villepin. J'ai annoncé, il y a quelques mois, le plan pour la petite enfance qui va permettre de créer 240 000 places de garde dans les cinq ans. Ce plan s'attachera à ce qu'une solution de garde existe désormais pour chaque enfant en cas de nécessité. Une politique familiale

ambitieuse doit répondre aux besoins des familles en leur offrant toujours davantage de services. Le financement de cette politique sera assuré grâce à la garantie apportée par l'État aux crédits engagés par les caisses d'allocations familiales.

Mme Martine David. Ce sont des mensonges, les Français le savent bien !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Nous concluons un accord le 24 janvier prochain pour l'assurer sur les cinq ans à venir. En l'an 2000, on a créé en France 264 nouvelles places de crèche alors que Mme Royal était ministre de la famille ; l'an dernier, on en a créé 10 000 ; l'année prochaine, on en créera 12 000. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3163

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 janvier 2007